REPUBLIQUE FRANÇAISE | DEPARTEMENT DE L'YONNE



Louis PÉRILLIER
Député sortant
Candidat

Elections législatives

Scrutin de ballottage du 30 juin 1968

CIRCONSCRIPTION D'AUXERRE

Candidature d'UNION DES FORCES DÉMOCRATIQUES
de M. Louis PÉRILLIER

Electrices, Electeurs,

Je remercie les 10 182 électeurs et électrices qui m'ont accordé leurs suffrages le 23 juin. J'avais obtenu en 1967, au premier tour, 8 454 voix. L'accroissement dont je bénéficie est un témoignage auquel je suis infiniment sensible. Il est pour moi d'autant plus précieux que je n'ai, à aucun moment, eu recours à certaines méthodes de propagande qui ne grandissent pas ceux qui les emploient. Les électeurs auront certainement fait la différence entre ceux qui demeurent dignes dans la défense de leurs idées et celui qui se livre à des attaques personnelles. Je ne changerai rien, quant à moi, à ma ligne de conduite.

J'ai préconisé une formule élargie d'union des forces démocratiques groupant sur un programme d'action, par delà les vieux clivages dépassés, tous ceux qui veulent sincèrement la réforme de notre société et notamment du travail pour tous. Cette conception me paraît la seule capable de nous préserver des désordres. Comment pourrait-on mener à bien tout ce qu'il y a à faire dans l'Yonne pour notre équipement industriel, nos communes, notre agriculture, nos commerçants et artisans, nos personnes âgées, si nous connaissons l'anarchie permanente ?

Après la terrible secousse que nous venons de traverser, notre pays est un corps malade. De quoi demain sera-t-il fait ? Pourrons-nous éviter que surgissent de nouveaux bouleversements et même cette insurrection dont nous avons été menacés et que les organisations représentatives de la classe ouvrière — l'Histoire le dira — ont empêchée ? Dans la prochaine Assemblée nationale, la contestation sera nécessaire pour rappeler à ceux qui seront au pouvoir les leçons des récents événements et la soif de vérité, de dignité, de responsabilité, qui est celle de la jeunesse et des travailleurs.

La présence d'hommes de mesure, ayant la confiance du monde du travail, comprenant ses aspirations, se faisant écouter de lui, est indispensable pour faire contrepoids à ceux qui obéiront à la passion ou à l'ambition.

A côté de conceptions plus pures, la formule giscardienne soutenue par J.-P. Soisson, basée sur une association hétéroclite d'hommes ou de partis séparés par tant de désaccords, ne peut nous assurer la stabilité dont la Nation a besoin.

C'est à la raison, à la sagesse des électrices et des électeurs que je m'adresse aujourd'hui, à ceux qui ont le souci du maintien de la paix sociale. C'est pour cette paix dans une plus grande justice que je mènerai le combat jusqu'à la dernière seconde, convaincu du triomphe des républicains dans lequel j'ai une foi inébranlable. Vous assurerez, par votre vote, le succès de la grande cause que je défends dans la circonscription d'Auxerre, qui est celle de l'avenir de la démocratie.

Louis PÉRILLIER

Député de l'Yonne
Maire de Ronchères — Conseiller général du canton de Bléneau
Docteur en droit — Ancien préfet
Ancien conseiller maître à la Cour des comptes
Ancien résident général de France en Tunisie
Commandeur de la Légion d'honneur
Croix de guerre 1939-1945

Candidat d'UNION DES FORCES DEMOCRATIQUES

Votez

Louis PÉRILLIER



Vu : le candidat.